

La cybersurveillance au travail : droits et obligations de l'employeur

Référence :
REG011

Catégories :
REGLEMENTATION

LANGUE(S) :



FR

DURÉE :

4 HEURE(S)

ORGANISME DE FORMATION :

MAÎTRE ANDREA SABBATINI - AVOCAT À LA COUR

OBJECTIFS

Géolocalisation (GPS, smartphones, tablettes,...), badges électroniques, caméras de surveillance, réseaux sociaux, messagerie électronique, procédure CNPD : savoir définir grâce au cadre légal le pouvoir de surveillance de l'employeur et la protection de la vie privée du salarié

CONTENU

Partie I : Le traitement des données à des fins de surveillance sur le lieu de travail

I / Les sources normatives en la matière

II / Le traitement des données personnelles sur le lieu de travail : introduire sa demande auprès de la CNPD

III / L'organisation interne de l'employeur

Partie II : Problématiques connexes au traitement des données personnelles sur le lieu de travail

I / La liberté d'expression du salarié à l'époque des réseaux sociaux

II / Le droit de surveillance à l'épreuve de l'interdiction du harcèlement moral

Partie III : Séance de questions et réponses

PÉDAGOGIE

Exposés théoriques, illustrations pratiques

PRÉREQUIS

Il n'y a pas de prérequis nécessaires

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise